Université d'ORLÉANS

UFR Sciences & Techniques

CFA des Universités Centre-Val de Loire

DIPLÔME CONFÉRANT GRADE DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence Professionnelle Entomologie Appliquée, Innovante et Durable - Entom'AID

Informations générales

Structure de rattachement :
UFR Sciences & Techniques

Durée de la formation :
1 année universitaire (2 semestres)

Lieu :
Orléans

Public concerné :
Cette licence professionnelle s'adresse à tous les étudiants titulaires d'un diplôme de BAC +2 (4 semestres de licence validés)

Accessible en formation continue

Comment candidater ?

Via ecandidat (sélection sur dossier) :
https://ecandidat.univ-orleans.fr/

Scannez
pour + de détail sur la formation

Suivez l'UFR

A savoir

La LP « Entomologie appliquée, innovante et durable », entom'AID, a pour objectif de former des techniciens supérieurs, chargés d'étude et assistants ingénieurs spécialisés dans l'expertise entomologique pour la gestion et la préservation des milieux naturels et anthropisés. Elle est focalisée sur de nouvelles solutions alternatives pour accompagner la transition agroécologique et concevoir de nouveaux systèmes de production.

Cette formation s'effectue exclusivement en alternance par apprentissage.

P2E Physiology Ecology Environment — université de TOURS — Laboratoires Ecologie Entomologie — IRBI Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte — INNOPHYT — INRAE

Contacts

Université d'Orléans - UFR Sciences & Techniques
Département Biologie-Biochimie
secretariat-bio.st@univ-orleans.fr / 02 38 41 71 78

Et après ?

Les métiers :
- Cadres intermédiaires en production d'insectes, en protection des cultures et biocontrôle, en expérimentation agricole
- Assistant(e)s ingénieur(e)s en laboratoire de recherche académique ou appliquée
- Chargé(e)s d'étude en biodiversité et gestion des milieux naturels
- Assistant(e)s-auditeurs-auditrices qualité
- Consultant(e)s en entomologie

Les secteurs d'activité :
- Entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire, l'entomoculture, le biocontrôle, la gestion des déchets, la gestion et la protection des cultures/forêts,
- Bureaux d'études en environnement,
- Entreprises agricoles (semenciers, instituts techniques, coopératives agricoles)
- Établissements publics (laboratoires de recherche, chambres d'agriculture),
- Associations avec expertise agricole, environnementale, ou pédagogique

Conception : Univ Orléans - UFR Sciences & Techniques - Service CoPI - MT - novembre 2024 / Crédits photos : freepick design/Canva/UFRST
Ne pas jeter sur la voie publique